

Joseph Coïc



**L'ÉPOPÉE DES
CONSERVERIES GUILVINISTES
ET DU LITTORAL BIGOUDEN SUD**

Chapitre 8

La naissance d'une classe ouvrière¹¹¹

Les conflits sociaux dans les usines au cours du XX^{ème} siècle¹¹²

¹¹¹ Sources : Gilles Le Guen et Jean-Michel Le Boulanger

¹¹² Extrait de : BOITEUX Antoine, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine « *Les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927) : une mutation économique et sociale* », Angers, UCO, 1999.

Les grèves des ouvriers et ouvrières des Conserveries

Le début des grèves dans la conserverie remonte au XIX^{ème} siècle à l'époque des ferblantiers-soudeurs embauchés dans les usines avant l'arrivée du sertissage mécanique et qui verra progressivement disparaître ce corps de métier.

Ces boîtiers-soudeurs travaillaient à l'origine dans les maisons-mères à Nantes et venaient au printemps, dès l'ouverture des campagnes de pêche à la sardine et au maquereau, prêter leur concours enseignant ainsi aux ouvriers locaux la technique de soudage des boîtes de conserve.

A partir de 1880, le fer à souder fonctionnera au gaz et la soudure intérieure des boîtes seront réalisées à l'étain, le plomb étant banni des usines.

Il s'agissait d'une main d'œuvre qualifiée, parlant français, très recherchée par les usiniers et travaillant au rendement. Ils formaient une autocratie ouvrière très puissante, capables de bloquer toute la chaîne de production d'une usine, se sachant irremplaçables.

Saint-Guénolé vit naître en 1896, la « chambre syndicale des ferblantiers ». Cette corporation très puissante fut à l'origine de nombreux troubles dans les usines où ils n'admettaient pas la présence de leurs pairs non syndiqués. Ce fut le cas en particulier à Douarnenez. Ils durent répondre d'accusations d'entrave à la liberté du travail.

En juillet 1902, on assiste à Douarnenez à la mise à sac de l'usine « Masson » par des boîtiers-soudeurs très remontés par l'apparition dans les usines des machines « Gantier », les premières fabriques de boîtes qui leur enlèvent leur travail. Pour comparaison, un soudeur-boîtier arrive à une cadence de 70 boîtes/heure lorsque la machine en fait 400/heure. Ceci entraîne des réductions d'effectifs dans les usines. Pendant ce temps, les marins se mettent aussi en grève pour protester contre la mévente et l'attitude de certaines « commises », chargées des achats pour le compte des usiniers.



La corporation des soudeurs-ferblantiers à l'usine Griffon au début du XX^{ème} siècle

En ce qui concerne les femmes, leurs premiers mouvements sociaux ont lieu à nouveau à Douarnenez où elles réclament en **1905** d'être payées à l'heure et non au « mille » de sardines travaillées. Au début de ce XX^{ème} siècle, c'est la misère noire qui s'installe, la sardine ayant déserté nos côtes.

Le 21 novembre **1924**, les ouvrières d'usines à Douarnenez se mettent en grève. Leur mot d'ordre est : « *Pem Real a vo ! - cinq sous nous aurons ! (1,25 francs au lieu de 0,88)* ». Elles font appel au syndicaliste Charles Tillon de la C.G.T.U. (filiale dissidente de la C.G.T.) qui, en compagnie du jeune maire de Douarnenez, Daniel Le Flanchec, « personnage haut en couleurs », harangueront les foules. Ce maire est un excellent « bretteur » avec une voix qui porte, champion de boxe, anarchiste à ses heures, coureur de jupons aux tatouages sur les bras qui ne laissent pas indifférents « *j'emmerde la société – mort aux vaches* » ou sur la poitrine un tatouage de loup dont certaines douarnenistes se souviennent avoir vu « *la queue du loup* »... ! Il chante également des cantiques païens qu'il a lui-même composés, sur l'estrade des Halles de Douarnenez où afflue la population. Les usiniers le surnommaient le « *Bolchévik* ».

Les responsables étrangers, membres du nouveau et jeune parti communiste, affluent à Douarnenez car c'est la première grande grève de femmes en France.

Pour vous donner une idée de l'ambiance de l'époque, la douarneniste Lucie Colliard, cible du patronat et du clergé, membre de la C.G.T.U., sera reçue par Lénine en personne à Moscou de même que Maria Gloaguen au Kremlin, autre figure syndicaliste locale et Joséphine Pencanalet sera la première femme en France à être élue au sein d'un conseil municipal en 1925, élection invalidée quelques mois plus tard, les femmes n'ayant pas encore le droit de voter (seulement en **1945**).

Cette grève soutenue par les marins, va durer jusqu'au 6 janvier **1925**. Entretemps, le maire est victime d'une tentative d'assassinat par des « nervis » le 1^{er} janvier. Il sortira cinq jours plus tard de l'hôpital adulé par les ouvrières d'usines qui ont eu entretemps gain de cause pour leurs revendications. La balle en touchant ses cordes vocales ne l'a pas tué, mais lui a ôté sa puissance en lui faisant perdre ses qualités d'orateur.

Il est curieux de constater que dans tous les ouvrages parus sur les mouvements sociaux de Douarnenez, en particulier de **1900 à 1930**, il n'est jamais fait mention du fait que les ouvriers et ouvrières de l'usine Chancerelle de Tréboul, ne se sont jamais associées à leurs voisins de Douarnenez. Il est vrai qu'il existait des différences de mentalités entre les habitants des deux villes riveraines qui se sont maintenues très longtemps et qui peut être n'ont pas complètement disparues en ce début du XXI^{ème} siècle !

A cette époque à Douarnenez, il existait 22 conserveries, une fabrique de boîtes et une filature où travaillaient 2.453 femmes.

1926 - La grève s'étend au Pays Bigouden

Cette grève a eu un grand retentissement puisque pour la première fois, les "filles" des usines du Pays Bigouden se fédéraient pour mettre en place un mouvement de grande ampleur de par le nombre d'ouvrières grévistes, et par la durée de la grève (plus d'un an à Lesconil).

En 1926, on retrouve Maria Gloaguen avec Charles Tillon et Daniel Le Flanchec, venus apporter leur soutien aux ouvrières du pays bigouden, en particulier à Alice Cossec et Marie Sinou leurs déléguées. Elles se mettent en grève le 26 juillet à Lesconil, surnommée « La Rouge ».

Le défilé de ces bigoudènes le 31 juillet, longeant les dunes pour rejoindre Guilvinec, portant en tête de cortège le drapeau rouge de la misère et chantant « l'Internationale », reste dans la mémoire collective.



Les ouvrières des usines de Lesconil en défilé sur les dunes en route vers les usines du Guilvinec le 31 juillet 1926 © Dessin d' Alain Le Querrec

1926 - Origine et déroulement¹¹³

Des délégués de l'U.R.C.G.T.U militent dans le Finistère-Sud pour étendre les applications obtenues à Douarnenez, à toutes les usines du littoral. Ayant entendu l'appel, les ouvrières des usines de Concarneau se mettent en grève le 6 juillet¹¹⁴. Deux semaines plus tard, c'est au tour des ouvrières de Lesconil.

En juillet 1926, le salaire des ouvrières de Douarnenez passe de 1,25 francs de l'heure à 1,40 francs après que la préfecture ait fait connaître le nouvel indice du coût de la vie. Les ouvrières de Lesconil voient leur salaire augmenter de 10 centimes, soit 1,13 francs. Le 26 juillet, les 67 ouvrières de l'usine Maingourd et les 65 autres de l'usine Billet-Lemy se mettent en grève et réclament un salaire de 1,25 francs¹¹⁵. Les 17 hommes (chauffeurs, sertisseurs et manœuvres) des deux usines cessent également le travail pour soutenir les sardinières. Malgré l'intervention de Charles Tillon qui tient une réunion le 28 juillet, les ouvrières du Guilvinec n'osent pas se mettre en grève. Il faut noter que les patrons du Guilvinec comme Chacun intimident leurs employées. Ce n'est qu'après la fermeture des deux usines de Lesconil le 30 juillet, sur décision patronale, que les sardinières des usines Chacun, Delory et Riom du Guilvinec se joignent au cortège des grévistes. Le mouvement fédère alors 370 grévistes, sans compter les hommes. Les onze usiniers de Saint-Guérolé et les trois de Pont-l'Abbé s'empressent d'accorder 1,25 francs de l'heure. Ce qu'Anne Lebel qualifie de "manœuvre de division patronale" réussit puisque les 500 ouvrières de Saint-Guérolé qui auraient pu peser lourd dans la balance restent travailler. La grève générale n'aura pas lieu.

Réunis le 4 août à Quimper, les usiniers du Pays Bigouden rédigent une déclaration dans laquelle «les fabricants de Saint-Guérolé, Kéridy, Loctudy et l'Ile-Tudy s'interdisent d'acheter du poisson apporté par les pêcheurs du Guilvinec et Lesconil¹¹⁶». Ce "lock-out local" a pour but d'attiser la colère des marins-pêcheurs afin qu'ils fassent pression sur les ouvrières pour reprendre le travail. Ils proposent également un salaire de 1,15 francs aux femmes, soit une augmentation de... 2 centimes ! En réponse, le personnel des usines Raphalen et Larzul à Plonéour-Lanvern rejoignent les grévistes, ainsi que celui de l'usine Lecointre à l'Ile Tudy. Anne Lebel estime à 900 personnes le nombre de grévistes en date du 5 août¹¹⁷. Le lendemain, les usiniers du Guilvinec décident finalement de proposer un salaire de 1,25 francs. Mais les ouvrières réclament alors 1,40 francs, comme à Douarnenez et Concarneau. Les manifestations se multiplient, suivies par les marins-pêcheurs. Une réunion

¹¹³ Extrait de : BOITEUX Antoine, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine « *Les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927) : une mutation économique et sociale* », Angers, UCO, 1999, page 101 à 103

¹¹⁴ : LEBEL Anne, *op. cit.*, page 19.

¹¹⁵ : Le déroulement de la grève est extrait du mémoire de maîtrise d'Anne Lebel.

¹¹⁶ : A.D.F, 10 M. Décisions prises lors de la réunion patronale du 4 août.

¹¹⁷ : LEBEL Anne, *op. cit.*, page 33.

de conciliation est finalement organisée le 10 août qui aboutit à l'établissement d'un salaire horaire de 1,35 francs et à l'application de l'échelle mobile. Selon Anne Lebel, ce sont les directeurs-gérants « vivant quotidiennement parmi la population locale » qui ont cédé, « poussés par la peur que leur inspire la foule des grévistes en colère¹¹⁸ ».

Malgré la signature de l'accord le 10 août, les conserveurs de Lesconil ne reprennent pas leur personnel. L'usine Maingourd propose un nouveau contrat de travail à ses employées. Mais ce formulaire oblige les filles qui veulent se faire embaucher à quitter le syndicat¹¹⁹. En fait ce patron fait peser un chantage, obligeant les ouvrières à choisir entre le travail et le syndicat. Les ouvrières choisissent de ne pas céder. Le gérant Fravallo ferme alors les portes de l'usine, bientôt suivi par Billet-Lemy. Girard, le gérant de cette usine, prétexte une « insuffisance des matières premières »¹²⁰. Anne Lebel affirme qu'en « fermant l'usine pour une durée indéterminée, [les conserveurs] anéantissent toute revendication ouvrière et, entre autres salariale¹²¹ ». Au mois de mars 1927, après sept mois de chômage, les sardinières acceptent finalement le contrat proposé par Maingourd. Mais elles perdent le droit syndical et l'échelle mobile. Trois ouvrières ayant participé au comité de grève sont renvoyées définitivement. La direction fait savoir que « si des événements quelconques se renouvelaient ou menaçaient de se reproduire, nous sommes parfaitement décidés à fermer immédiatement et à ne pas ouvrir avant longtemps¹²² ».

Conséquences¹²³

A travers ces événements, deux faits sont à observer. Premièrement, le manque de solidarité entre les ouvrières des différents ports. Au mois d'août 1926, une grande partie des ouvrières bigoudènes se mettent en grève (Lesconil, Le Guilvinec, l'Île-Tudy et même Plonéour-Lanvern). Pourtant, les sardinières de Saint-Guérolé, port qui hébergeait entre 1896 et 1912 la chambre syndicale de soudeurs la plus active, restent passives pendant la grève. Le patronat devance leur revendication en leur accordant une augmentation d'emblée. Ce manque de

118 : LEBEL Anne, *op. cit.*, page 36.

119 : L'article 3 de ce formulaire stipule que « [les ouvrières s'abstiendront] de faire partie à l'intérieur de l'usine de toute organisation communiste ou autre qui serait de nature à y faire naître une autorité pouvant discuter les ordres du gérant ». (LEBEL Anne, *op. cit.*, page 49).

120 : DUGOU Serge, *Lesconil*, Quimper, éditions Ressac, 1994, page 30.

121 : LEBEL Anne, *op. cit.*, page 43.

122 : DUGOU Serge, *op. cit.*, page 30.

¹²³ Extrait de : BOITEUX Antoine, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine « *Les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927) : une mutation économique et sociale* », Angers, UCO, 1999, page 103 et 104

solidarité est propre à l'esprit individualiste qui règne au sein des populations maritimes et qui est flagrant chez les marins¹²⁴. Pourtant l'entraide est fréquente entre les familles quand des difficultés se font sentir¹²⁵. Mais les ouvrières bigoudènes semblent étrangères au concept de grève générale - sauf celles de Pont-l'Abbé qui participent à la grève générale de 1905. Pendant l'hiver 1926 et le début de la saison de 1927, aucun groupe d'ouvrières ne vient en aide à celle des Lesconil. Les femmes des usines se sont réunies autour d'un intérêt commun, la revalorisation des salaires. Mais quand le droit syndical est bafoué et que le patron impose un chantage au travail, c'est "chacun pour soi".

Deuxième fait observable, la difficulté pour un syndicat local de lutter contre un patronat organisé. Les syndicats d'ouvrières de Lesconil ou du Guilvinec ne sont pas affiliés à un organe interdépartemental¹²⁶ comme les ouvriers soudeurs et la Fédération des ouvriers ferblantiers-boîtiers à Nantes. Par contre, les usiniers sont solidaires entre eux quand ils décident de bloquer les achats de poisson dans les ports touchés par des grèves d'ouvrières. En 1927, on s'aperçoit que les deux usines de Lesconil représentent une quantité négligeable dans le capital des deux entreprises : Maingourd dont le siège est à Orléans et Billet-Lemy à Paris. La fermeture définitive des deux unités de production est sérieusement envisagée¹²⁷. Anne Lebel cite une lettre du gérant de Maingourd au préfet du Finistère en mars 1927 :

« Il ne faut pas que les ouvrières attendent que nous leur demandions si elles veulent travailler, car nous ne leur demanderons pas. Nous avons maintenant des assurances par ailleurs qui font que nous nous moquons complètement de Lesconil et que nous pouvons nous en passer complètement¹²⁸ ».

Les pressions exercées par le syndicat C.G.T.U.

Tillon et Maria Gloaguen accompagnées des syndicalistes lesconiloises réunissent au café des sports du Guilvinec, quelques vieilles « pressouses » qu'ils savent avoir une certaine influence sur les ouvrières d'usines. Usant de ruse et jouant sur la fierté des bigoudènes, Tillon et Maria Gloaguen posent la question suivante :

¹²⁴ : A.D.F, 10 M 29. Ce document renferme un exemple de manque de solidarité entre marins. En juin 1897 les marins-pêcheurs du Guilvinec font grève. Des bateaux arrivent de Lesconil et de l'île Tudy dans l'intention de débarquer leur poisson et d'alimenter les usines. Une altercation éclate entre les guilvinistes et les profiteurs.

¹²⁵ : DUGOU Serge, *op. cit*, page 53. Souvenirs d'Armand Morvan, né en 1905 à Lesconil. « Le jour n'était pas encore venu (...) quand j'entendis frapper discrètement à la porte de la maison. Une femme entra, toute de noir vêtue, portant la coiffe strictement empesée, posée droit sur la tête : son mari venait de périr en mer. Le bateau et tout l'attirail de pêche étaient perdus. Mon père lui donna quelques filets ; d'autres pêcheurs en firent autant. Cela lui permit d'avoir un lot de filets qu'elle confia à un patron pêcheur, ce qui, à l'avenir, lui apporta sa part de pêche ».

¹²⁶ : A.D.F, 10 M 17. Liste des syndicats professionnels.

¹²⁷ : LEBEL Anne, *op. cit*, page 52.

¹²⁸ : A.D.F, 10 M. Rapport du commissaire spécial de Quimper, 25 mars 1927, cité par Anne Lebel, *op. cit*, page 52.

« Une bigoudène va-t-elle caler devant un CHACUN? ». Piquées au vif, la réponse ne tarde pas : « Une bigoudène ne cale devant personne ! ». La grève est déclarée dans le dernier bastion, c'est-à-dire à l'usine CHACUN.

Au 8^{ème} jour de grève, c'est à pied que les bigoudènes iront manifester devant la préfecture de Quimper. Le Préfet, impressionné par cette manifestation, réussira à convaincre Marcel Chacun d'appliquer les accords signés à Douarnenez.

Au retour de Quimper, les manifestantes ont droit au train départemental qui les mène à Pont-L'Abbé où attend toute la bigoudénie maritime qui s'est rassemblée pour les accueillir en triomphatrices.

Le slogan « *Pem Real a zo bet – Nous avons obtenu 1,25 francs* » sera longtemps entendu dans les rues du Guilvinec. A la suite de cette manifestation, le patron de l'usine, Marcel Chacun quittera définitivement Guilvinec et s'installera sur la rive plus calme de l'Odet à Quimper.

A Lesconil, par mesure de représailles, les usines fermeront pendant plusieurs mois et à la reprise du travail, les ouvrières syndiquées seront limogées. Le 20 août 1926, l'Administrateur de l'Inscription Maritime, Monsieur Lazou, sera félicité par ses supérieurs pour son esprit d'initiative en évitant que la grève ne s'étende aux pêcheurs.

Pour vous donner une idée de l'ambiance qui régnait à l'époque entre les ouvriers et les usiniers, voici un extrait d'une conférence donnée par les orateurs, Le Trocquer et Le Flanchec à Kéridy en 1926 au sujet d'un conflit entre un usinier et ses salariés, paru dans le journal « Le Cormoran Communiste ».129

« ...Un vilain perroquet perché sur un superbe poirier a dit que « s'il s'était trouvé dans la salle une demi-douzaine de poilus(?) motivé comme lui, ils auraient ligoté les orateurs pour les conduire au poteau ». Sans doute a-t-il voulu les menacer de pistolet qui déjà lui servit à intimider une poule infidèle. Il croit jouer le beau rôle sous prétexte qu'aujourd'hui il est le « scribouillard » d'un vautour, il s'essaie à consolider son perchoir branlant en faisant le plat valet des grands voleurs de Penmarc'h. Qu'il prenne garde, le jour où les ouvriers et pêcheurs ne se laisseront plus exploiter, les rapaces disparaîtront après l'avoir grugé ...En attendant, nous l'invitons charitablement à ménager ses propos, sinon nous lui couperons les ailes pour l'obliger à barboter dans les eaux grasses de son usine ...».

Fin juin 1927, des grèves et manifestations de marins commencent à s'étendre sur tout le littoral breton. Le ministre des Travaux Public (responsable de la Marine Marchande), M.Tardieu, sera sollicité pour trouver un compromis avec les usiniers. Les pêcheurs réclamaient 800 francs les 100 kilos avec garantie de vente de huit mille sardines par bateau.

A la même date, le Préfet du Finistère alerte le gouvernement en ces termes :

¹²⁹ Sources : Gilles Le Guen (Conserverie Océane Alimentaire à Saint-Guérolé) et Service Historique de la Marine à Brest

« La presse parisienne est unanime à blâmer les usiniers de la conserve de leur intransigeance, leurs dirigeants se trouvant à plusieurs centaines de kilomètres des lieux de production. Ils sont plus préoccupés de savoir si le nombre de gendarmes est suffisant pour protéger leurs usines des manifestants, que de chercher une solution aux revendications légitimes des pêcheurs où la population souffre de la faim ».

Les femmes concernées par les difficultés de leur père, mari, frère et fils ont adhéré totalement à la grève en particulier à Saint-Guénolé, les marins des chaloupes sardinières Guilvinistes étant parties vers le Sud. Cette grève menée par le syndicaliste Tillon, secondé par sa femme avait duré huit semaines. Tous les matins à 10h00 c'était la réunion puis l'après-midi, le défilé jusqu'au bâtiment du syndic des Gens de mer à Penmarc'h. Le soir à 18h00, rassemblement pour savoir ce qui serait fait le lendemain. Une distribution de pain d'une livre par jour et par personne avait été organisée. Le repas était des plus spartiate : pain avec salade, pommes de terre salade, berniques et soupe à l'oignon. Les dames âgées étaient habillées comme dans l'ancien temps avec une superposition de plusieurs jupons. Lors des défilés, en juin il faisait tellement chaud, qu'au bout de quelques kilomètres de marche, elles enlevaient le premier, puis le deuxième jupon. Les plaisanteries dans le cortège pleuvaient drues.

En raison de la difficulté d'accès du port de Saint-Guénolé, après cette grève, l'Administration Maritime accorda aux pêcheurs, le droit de faire la pêche au filet tournant à partir du 11 octobre au grand dam des Guilvinistes qui n'en voulaient pas et en furent un peu jaloux.

Il faudra attendre ensuite les grèves de mai 1968, pour voir des améliorations des conditions de travail aboutir mais le contexte est plus morose avec la fermeture des usines qui se profile où des manifestations auront lieu avec des lendemains qui déchantent...



Les ouvrières des usines de Lesconil sur les dunes, en route vers Guilvinec...

Les « crises de la sardine »¹³⁰

Les Bigoudens ont connu de nombreuses années difficiles ; les plus marquantes furent celles qui suivirent l'hiver rigoureux de **1880-81**, jusqu'en **1887**. En effet, la sardine a longtemps été considérée comme un poisson migrateur. En fait c'est un poisson qui vit dans les profondeurs et qui remonte vers la surface quand la température augmente¹³¹. Il suffit d'un hiver particulièrement froid pour que la sardine n'apparaisse pas, privant de revenus les pêcheurs, et obligeant les ouvriers et ouvrières d'usines à chômer. Comme celles-ci sont la plupart du temps femmes ou filles de marins, tout le foyer se retrouve sans ressource et exposé à la disette. Un témoin écrit en **1891** :

« *Quand [la pêche] manque, souvent c'est la misère, misère noire quelquefois, comparable à la famine*¹³² ».

Avec la pression démographique et l'urbanisation des bourgs sardiniens, les surfaces cultivables disparaissent.

« *Le pêcheur sardinien est privé des petites et nombreuses ressources, si appréciables pour un modeste budget, que la culture parcellaire et l'élevage peuvent fournir ; il est donc plus soumis que tous les autres pêcheurs de la côte aux risques d'une industrie aléatoire, car il n'a qu'une seule corde à son arc*¹³³ ».

La plus forte crise est celle qui dure de **1902 à 1909**. Les journaux nationaux se font l'écho de la misère bigoudène, réelle mais exagérée. *La Petite République Socialiste* titre en première page : « EN BRETAGNE, LA FAMINE » dans son édition du 29 février **1903**. Des souscriptions sont ouvertes et on assiste à une surenchère de la part du clergé et de l'État « qui veut montrer, à travers cette crise, que l'Église n'a pas le monopole de la charité¹³⁴ ». Les usiniers organisent eux aussi des distributions de vivres. Mais pour les pêcheurs, les responsables de la situation sont les patrons eux-mêmes. Les délégués du syndicat de marins-pêcheurs de Concarneau adressent une lettre au quotidien *La petite République Socialiste* :

¹³⁰ Extrait de : BOITEUX Antoine, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine « *Les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927) : une mutation économique et sociale* », Angers, UCO, 1999, page 76

:

¹³¹ : La sardine revient pondre en surface. Il lui faut une température comprise entre 10 et 17 °C.

¹³² : Lettre du recteur de l'Île-Tudy à son évêque, citée par LE FLOC'H Vincent, *op. cit.*, page 112.

¹³³ : VALLAUX Camille, *Basse Bretagne, étude de géographie humaine*, Paris, éditions Cornély et Cie., 1906, page 237.

¹³⁴ : CHATAIN Roland, *La Pêche bigoudène, histoire et évolution*, Plomeur, éditions Roland Chatain, collection Mémoire, 1994.

« Lorsque la pêche a donné au commencement de l'été, les usiniers ont payé si mal le poisson, qu'il n'y avait aucun bénéfice. Usiniers et marchands de rogne, tous se valent, ce sont tous des exploiters¹³⁵ ».

En 1902, devant l'ampleur de la crise, le conseil municipal de la commune du Guilvinec décide d'interpeller le préfet et le député :

« Le conseil, considérant que la pêche a été cette année absolument nulle,

Attendu que, faute de pêche, toutes les usines ont chômé, partant que les familles n'ont pu travailler, il s'ensuit, naturellement, que toute la population, composée presque exclusivement de personnes ne vivant que du produit de la mer, est plongée dans la plus affreuse misère ; il y a même tout lieu de craindre que, par suite de cette situation critique, bon nombre de personnes succombent aux suites de privation. Le conseil prie instamment M. le Préfet et M. le Député d'intervenir auprès du gouvernement pour solliciter un secours d'urgence en faveur de notre population maritime si cruellement éprouvée¹³⁶ ».

En réponse à cet appel de détresse, un "comité départemental de secours aux marins-pêcheurs" est créé en 1902 à l'initiative du préfet et du député. Le comité distribue jusqu'en 1906 plus d'un million de francs aux habitants des ports du littoral finistérien.

Des actions salvatrices et populaires : le paternalisme¹³⁷

Certains patrons étaient appréciés, voire aimés de leurs employés, souvent grâce à des actions qu'ils entreprenaient en faveur de la population ouvrière. Une certaine forme de paternalisme. Ainsi, quand en 1880 la chapelle de Saint-Trémeur au Guilvinec s'avère trop petite, compte tenu de l'accroissement fulgurant de la population, la messe est dite dans l'usine, mise à disposition par les patrons Jean et Pierre Chancerelle¹³⁸. Les distributions de nourriture sont apparemment un fait courant lors des famines. Une carte postale datée du début du XX^e siècle montre une distribution de soupe faite pendant la crise de la sardine à l'usine Saupiquet de Kécity. Pendant l'épidémie de typhus à l'Île-Tudy en 1891, les deux usiniers de l'île, Divanac'h et Quénerdu, participent à l'élan de solidarité¹³⁹.

¹³⁵ : Lettre à *La Petite République Socialiste*, édition du 27 février 1903, citée par Claude Michel dans *Coiffes militantes*; *op. cit.*, page 28.

¹³⁶ : Délibération du conseil municipal du Guilvinec, 8 novembre 1902.

¹³⁷ Extrait de : BOITEUX Antoine, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine « *Les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927) : une mutation économique et sociale* », Angers, UCO, 1999, page 77

¹³⁸ : BERROU Pierre-Jean, *Le Guilvinec*, article paru dans la revue *Cap Caval*, n°1, Pont-l'Abbé, quatrième trimestre 1983.

¹³⁹ : Voir ci-dessus, page 111.

Le patron le plus apprécié de ses ouvriers et ouvrières fut sans doute Jean Hénaff, directeur et fondateur de la conserverie de légumes et viande de Pouldreuzic. S'exprimant en breton et portant le costume traditionnel bigouden, il lui arrivait d'offrir des repas à l'usine pour tout le personnel. Quand des éleveurs voulaient lui vendre un porc accidenté, alors que les bouchers et charcutiers en profitaient pour acheter la viande à un prix dérisoire, il déduisait seulement la valeur de la partie endommagée (une patte cassée par exemple), ou ne déduisait rien s'il s'agissait d'une famille pauvre¹⁴⁰. Pour les deux derniers exemples, il s'agit de patrons vivant au quotidien avec leurs employés¹⁴¹.

Les conditions de vie misérables et les conditions de travail difficiles des ouvriers et ouvrières d'usines permettent de mieux saisir la détresse de cette population. De cette détresse naît un mouvement revendicatif à la fin du XIX^e siècle.

Les conflits des soudeurs¹⁴²

Dans les premières années du XX^e siècle, les principales concentrations ouvrières bretonnes se situent à Fougère (Ille-et-Vilaine, fabrique de chaussures), Hennebont (Morbihan, forges) et Brest (Finistère Nord, docks). Ces trois villes seront le théâtre de grèves importantes comme celle d'Hennebont qui réunit 1.800 ouvriers entre avril et août 1906¹⁴³. Dix ans plus tôt, le printemps 1896 marque les débuts du syndicalisme dans le Sud Finistère. Les ouvriers soudeurs décident de prendre en main la défense de leurs intérêts¹⁴⁴.

140 : Cité par LALLOUET Jean, dans "Trois générations de Hénaff", article extrait de la revue *Ar Men*, n°2, bimestriel, avril 1986.

141 : Le paternalisme existe également à Nantes, centre français de la conserve. En 1917, Louis Amieux fonde une garderie au parc de la Chaumière à Chantenay près de Nantes. Le parc, équipé de terrains de jeux et de salles de lecture, est destiné pendant l'été aux enfants des employés. (*Comme des sardines en boîte*, op.cit, page 137).

¹⁴² : Source : Antoine BOITEUX: *Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sur les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927)*, page 80

143 : REBERIOUX Madeleine, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, Tome 11 : Une République radicale ? (1898 - 1914)*, Paris, Seuil, collection Point Histoire, 1975, page 89.

144 : La chambre syndicale des ouvriers boîtiers-soudeurs de Douarnenez est créée le 5 mars 1896, celle d'Audierne le 6 mars, celle du Guilvinec le 9, celle de Saint-Guénoles le 11 et celle de Concarneau le 22.

Les marins-pêcheurs ne tardent pas à suivre le mouvement¹⁴⁵ Claude Geslin précise que cette prise de conscience est due au fait que « les secteurs professionnels liés à la pêche et à la transformation du poisson (...) subissent en **1896 et 1897** une grave crise liée à la situation économique¹⁴⁶ ». La précarité des métiers liés à la mer joue aussi un grand rôle dans le déclenchement de ces mouvements revendicatifs.

A - Création des chambres syndicales (1896 – 1897)

Les premières grèves qui apparaissent dans l'industrie de transformation du poisson sont à l'initiative d'ouvriers soudeurs. Elles ont lieu à Brest en **1881** et à Nantes-Chantonay (qui est le plus gros centre industriel de la conserve) en **1882**. Une nouvelle grève à Nantes mécontente les patrons qui fondent en réaction le Syndicat des fabricants de conserves alimentaires de la ville de Nantes en **1889**. Cinq ans plus tard, le mouvement revendicatif se déplace en Finistère.

Le nombre de boîtiers-soudeurs a considérablement augmenté entre **1857** et la veille de la première Guerre mondiale. La totalité des quinze usines réparties dans les ports du littoral bigouden employait 164 boîtiers-soudeurs en **1887**. Vingt ans plus tard, les 8 usines situées à Saint-Guérolé disposent à elles seules d'une main d'œuvre de 250 ouvriers soudeurs. Cet essor s'explique par l'abondance de la pêche entre **1887 et 1902** et par le fait que les effets de la concurrence étrangère ne commencent à se faire sentir qu'à la fin des années **1890**. A cette date, les rendements de la pêche s'affaiblissent dans l'ensemble des ports sardiniens et les soudeurs sont frappés par des périodes de chômage plus longues et par des diminutions de tarifs¹⁴⁷. Les tout premiers effets de la mécanisation apparaissent dans cette dernière décennie du XIX^e siècle. Tous ces facteurs donnent naissance à un mouvement de mécontentement à l'égard des usiniers.

L'année **1894** marque le début d'une crise ouverte entre ouvriers et patrons qui aboutissent en **1896** à la création de chambres syndicales de soudeurs dans tous les ports sardiniens du

¹⁴⁵ L'abondance de la pêche dans les années 1896-1897 entraîne une réduction des prix et une grogne des marins-pêcheurs. La situation est d'autant plus difficile que les mareyeurs et les usiniers ont le monopole total de l'achat du poisson depuis la disparition des chasse-marées vers 1890. Les marins-pêcheurs décident de s'organiser en syndicats mixtes, patrons et matelots militant ensemble pour une réglementation et une unification des cours de la sardine. L'autre objectif de ces syndicats est la création de "sociétés de secours mutuel" qui, en échange d'une petite contribution mensuelle, offre des services d'assurances retraite, maladie, perte d'engins de pêche (embarcation, filets) comme le syndicat professionnel maritime de Notre-Dame de la Joie à Saint-Guérolé. Quelques syndicats créent des sociétés coopératives pour l'achat en gros de roque et de matériel de pêche. Un syndicat mixte de marins-pêcheurs apparaît au Guilvinec le 17 janvier 1897.

¹⁴⁶ : GESLIN Claude, *Le Syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914, op. cit.*, page 206.

¹⁴⁷ : *Ar Vag, op. cit.*, page 155.

Finistère Sud. L'introduction de machines à fabriquer les boîtes est le facteur déclenchant de cette crise.

Le 20 décembre **1894**, les six ouvriers de l'usine Saupiquet à Poulgoazec (à Plouhinec, près d'Audierne) refusent de souder les couvercles de boîtes fabriquées à la machine et non par eux-mêmes¹⁴⁸. Des manifestations et des émeutes ont lieu contre la personne de l'industriel Gantier qui fabrique ces boîtes à l'aide de machines à Douarnenez. Au mois de janvier **1895**, des événements similaires fédèrent 95 ouvriers de Douarnenez dans une grève contre les boîtes fabriquées à l'aide de la machine¹⁴⁹. En **1896**, à l'instigation des soudeurs de Nantes, des chambres syndicales¹⁵⁰ se créent à Douarnenez, Concarneau, Audierne, ainsi qu'à Saint-Guérolé et au Guilvinec. Ces deux derniers sont les ports les plus importants du secteur bigouden avec respectivement 7 et 6 usines de conserves en **1896**. Les soudeurs travaillant à Lesconil et l'Île-Tudy ne fondent pas de chambre syndicale. Ceux de Kéridy sont affiliés à celle de Saint-Guérolé.

Le 9 mars **1896** est créée la Chambre syndicale des ouvriers boîtiers-soudeurs de Saint-Guérolé, qui réunit 65 membres, avec comme président Michel Péron, vice-président Honoré Maure (qui fait parler de lui au cours d'incidents à Kéridy), secrétaire Jean-Marie Guéguen et trésorier Jean Kerfriden. En **1900**, le nombre des ouvriers syndiqués s'élève à 80 et le nouveau bureau est composé respectivement de Jean-Marie Berrou, Joseph-Marie Tanneau, Jean-Marie Garrec et Charles-Marie Le Pape comme trésorier¹⁵¹. On trouve un nouveau président en **1905** en la personne de Louis Sénéchal, ce qui indique que le bureau a changé une nouvelle fois. Quand la chambre est refondée le 20 août **1910**, les membres du bureau sont Henri Kerfriden, Guillaume Le Bleis, Isidore Le Marc et Jean Kersalé. La lettre qui accompagne le dépôt des statuts et la liste des membres du bureau précise les objectifs définis par le bureau :

« La chambre syndicale interviendra pour régler les difficultés à l'amiable entre patrons et ouvriers autant que possible. Les discussions politiques sont absolument interdites lors des réunions. Une Caisse de Secours Mutuel est fondée par les syndiqués pour parer à toute éventualité : chômage, maladie, retraite¹⁵² ».

La chambre est dissoute le 8 janvier **1912** pour des raisons totalement inconnues.

148 : GESLIN Claude, *Le Syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914*, op. cit, page 206.

149 : Idem.

150 : Le terme "chambre syndicale" s'impose car ces sections locales sont rattachées à la Fédération des ouvriers ferblantiers-boîtiers de France.

151 : Le commissaire spécial de Quimper précise que « le dit syndicat, dissous en raison de difficultés résultant de la gestion financière, a été reconstitué le 20 août 1910 ». En effet, le secrétaire était parti avec la caisse en 1906. (A.D.F, 4 M 206).

152 : A.D.F, 10 M 23. Dépôt des statuts du syndicat.

Réunie le 11 mars **1896**, la Chambre syndicale des ouvriers ferblantiers-boîtiers, section du Guilvinec, réunit 42 membres lors de la création avec comme président Larzul, vice-président Mao, secrétaire Guégaden et trésorier Ameline¹⁵³. En **1904**, le bureau est refondé et comprend Jacques Le Bec, Jean Bourligueux et Constant Lucas en tant que secrétaire-trésorier¹⁵⁴. La série 10 M 23 des Archives départementales du Finistère indique d'autres noms pour le bureau : il s'agit de Louis Cariou, Joseph Le Brun, François Le Dréau et Corentin Lucas, sans précision en ce qui concerne la date.

La Fédération des ouvriers ferblantiers-boîtiers de France créée à Nantes le 14 avril **1896**, réunit 1600 ouvriers. Les chambres syndicales bigoudens y adhèrent. L'année **1896** est une date très importante pour les ouvriers boîtiers-soudeurs de Bretagne. Outre la création de 10 chambres syndicales entre La Turballe (près de Nantes) et Audierne, pas moins de 21 grèves de ferblantiers ont lieu cette année-là. Le mouvement qui donne naissance au syndicalisme des ouvriers boîtiers-soudeurs est cohérent. Les chambres syndicales de Saint-Guérolé et du Guilvinec sont créées à quelques jours d'intervalle et rentrent dans un élan d'ampleur nationale. La présence du syndicat est vitale pour les ouvriers puisque la chambre locale leur verse un salaire minimum pendant les grèves. Les ouvriers soudeurs de l'usine Landais à Saint-Guérolé, en grève au mois de juin **1907**¹⁵⁵, touchent deux francs par jour chômé, ce qui leur permet de continuer la lutte. Les ouvriers de Vallière à Loctudy ne sont pas syndiqués, si bien que la grève d'avril **1909** ne dure qu'une journée¹⁵⁶. Le patron sachant les ouvriers sans ressource parvient à imposer ses conditions.

La véritable force du mouvement syndical des boîtiers-soudeurs bigoudens réside dans l'homogénéité, le volontarisme et la violence qui émane de leur action. Honoré Maure, vice-président de la chambre syndicale des boîtiers-soudeurs de Saint-Guérolé se fait dresser un procès-verbal en **1897** pour "coups et entrave à la liberté du travail" sur la personne d'un ouvrier non syndiqué.

¹⁵³ : A.D.F, 10 M 18. État des syndicats professionnels au 1er janvier 1897.

¹⁵⁴ : A.D.F, 4 M 206. Liste des syndicats.

¹⁵⁵ : A.D.F, 10 M 41. Rapport sur la grève des ouvriers soudeurs de l'usine Landais (du 5 au 19 juin), questionnaire rempli par le préfet le 7 octobre 1907.

¹⁵⁶ : A.D.F, 10 M 41. Rapport sur les grèves du personnel masculin et féminin de l'usine Vallière (9 avril et 21 septembre), questionnaire rempli par le préfet le 4 avril 1910.

Résistances patronales¹⁵⁷

Pour freiner les avancées du syndicalisme, des patrons refusent d'embaucher des ouvriers syndiqués. Le Gall, gérant de l'usine du Guilvinec appartenant à la Société Brestoise, renvoie six ouvriers soudeurs au mois de mars 1905 et les remplace par des apprentis¹⁵⁸. La réaction de la chambre syndicale ne se fait pas attendre, et le secrétaire Jégou adresse une lettre indignée au préfet du Finistère le 20 mars :

«Au nom de la chambre syndicale, nous vous prions de bien vouloir nous faire connaître si un négociant de conserve a le droit comme bon lui semble de renvoyer ses ouvriers. C'est la question qui se pose à l'heure actuelle entre nous tous ouvriers du Guilvinec : à propos de la maison Société Brestoise. En effet, ladite société vient de congédier ses ouvriers boîtiers, et de les remplacer par des apprentis, pour avoir adhéré au syndicat. (...) N'est-il pas navrant de voir chose pareille se produire, (...) voir les pères et soutiens de famille sur le pavé...¹⁵⁹»

Le ton se durcit quand les membres du bureau de la chambre syndicale se présentent par cinq fois dans le bureau de Le Gall.

«Il a répondu catégoriquement qu'il était maître et patron, et qu'il entendait agir comme bon lui semblerait».

Le préfet prend l'heureuse initiative d'entrer en contact avec le siège de la société et parvient à calmer les esprits :

«En ce qui concerne les six ouvriers de la Société Brestoise de produits alimentaires congédiés cette année à l'usine du Guilvinec, je n'ai pu recevoir une réponse de M. Fouché que maintenant. Cette réponse est particulièrement satisfaisante. La Société consent à reprendre les six ouvriers congédiés¹⁶⁰».

Le conflit cesse avec l'intervention de Fouché, directeur de la Société Brestoise et supérieur hiérarchique du gérant Le Gall. Un contrat de travail est élaboré entre la Société Brestoise et les ouvriers sous l'égide du juge de paix de Pont-l'Abbé. C'est une victoire syndicale puisque l'article 17 du nouveau contrat stipule que «la société s'engage à ne faire aucune distinction entre les ouvriers syndiqués et les non syndiqués¹⁶¹».

¹⁵⁷ : Extraits de : BOITEUX Antoine, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine « Les conserveries dans le Pays Bigouden (1850-1927) : une mutation économique et sociale », Angers, UCO, 1999, page 85

¹⁵⁸ : Un épisode similaire s'était produit à Douarnenez en 1896, lorsque deux patrons douarnenistes avaient décidé de congédier leurs soudeurs et de les remplacer par des apprentis. C'était pour eux un moyen d'éviter une grève qui aurait handicapé la production pendant la saison. La grève menée en réponse avait été un échec.

¹⁵⁹ : A.D.F, 10 M 38. Lettre de la chambre syndicale des ouvriers soudeurs du Guilvinec au préfet, 20 mars 1905.

¹⁶⁰ : A.D.F, 10 M 38. Lettre du préfet au secrétaire de la chambre syndicale, 11 avril 1905.

¹⁶¹ : A.D.F, 4 M 208. Extrait du contrat de travail, cité dans une lettre adressée au président du syndicat des boîtiers-soudeurs du Guilvinec, 4 janvier 1906. (Expéditeur inconnu).